



Compte-rendu du Comité de programmation du 22 septembre 2017

La réunion débute par un mot d'introduction de monsieur le préfet du Puy-de-Dôme arrivé de Guadeloupe depuis le 4/09.

Son rôle de préfet assistant dans la coordination du Massif central lui a été confirmé par le préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il rappelle que nous nous situons à la mi-parcours de la convention de massif et du PO FEDER et qu'un nouveau comité de massif sera mis en place avant la fin de l'année.

Il salue également l'arrivée prochaine d'une nouvelle directrice pour le GIP.

Cette nouvelle période qui s'ouvre pour 2018-2020 doit apporter un second souffle à la dynamique du Massif central, ainsi que favoriser un partenariat harmonieux afin d'utiliser au mieux les moyens mis à disposition des porteurs de projets et des territoires.

La présidente du GIP, Aurélie Maillols prend la parole pour souhaiter la bienvenue à Monsieur le préfet et indique qu'il peut compter sur l'ensemble du partenariat pour lui faire découvrir les différents territoires du massif et échanger sur la mise en place des politiques montagne dans les 4 régions.

Elle précise qu'autour du GIP, un vrai groupe de discussion avec les régions s'est mis en place et qu'il convient d'être efficace avec l'Etat pour avancer plus vite et être facilitateur pour la réalisation des projets sur les territoires. Elle souhaite que les 4 régions et l'Etat travaillent de façon plus efficace pour plus d'opérationnalité.

La commissaire de Massif central, Frédérique Gomez rappelle l'ordre du jour et précise que ce comité se déroulera en 4 parties : programmation, rappel des dossiers susceptibles de passer à la prochaine programmation, présentation de projets en cours et points d'actualité.

Programmation des dossiers :

Les dossiers qui n'ont pas fait l'objet de remarques ne sont pas cités dans le compte rendu et sont listés en annexe

- **Dossiers Centres-Bourgs**

Jacqueline Andrieux précise que 12 projets sur les 22 lauréats de l'Appel à projets seront engagés d'ici la fin de l'année ce qui représente près de la moitié de l'enveloppe (900 000€).

- **Produits de Montagne**

Dossier Porc Montagne (D275): développement d'une filière de porc et de charcuterie de montagne dans le Massif central

Dans l'attente de la validation de la participation du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, il est proposé un ajournement pour ce dossier qui sera présenté en novembre.

Sylvain Mathieu s'étonne de l'absence des acteurs du Morvan et demande que le porteur de projet établisse un contact avec le parc du Morvan qui mène une réflexion sur le sujet.

Il rappelle que le sujet de la valorisation de la filière porc est une problématique qui est portée par les autres massifs (Vosges et Jura) et qu'il peut être intéressant de porter ce dossier en inter massif.

Vincent Juillet indique que M. Dounies, représentant de l'association Porc montagne prendra contact avec le PNR.

- **Tourisme**

D 255 : Création d'un parcours suspendu dans les arbres sur le Parc de Prabouré

Le dossier est retiré de l'ordre du jour en l'absence de certaines pièces de marché public. Il nécessite un délai supplémentaire d'instruction et sera proposé à la programmation de novembre.

D270 : Structuration et développement de la Station Sports Nature portée par Communauté d'agglomération du Grand Guéret

Le dossier est validé sous réserve de transmission des documents manquants.

- **Grande itinérance**

Afin de répondre aux règles de conflits d'intérêts, les départements concernés par les itinéraires examinés sortent de la salle.

Pour rappel, l'appel à projets a été lancé en 2017 et les auditions se sont tenues en juin dans le cadre du partenariat CGET/GIP/Régions/Départements.

4 itinéraires sur 5 candidatures sont retenus :

Grande Traversée du Massif central à VTT (GTMC)

Points forts :

- une forte volonté de relancer un itinéraire mythique.
- une stratégie arrêtée, portée par un large partenariat (près de 1400 kms, 10 départements, 5 PNR).
- une approche offensive en terme de communication.
- la volonté d'inscrire la GTMC comme le 1er itinéraire VTT-AE.
- une ambition d'ouverture à l'international (marché allemand notamment).
- une volonté de travailler sur des tronçons-produits, pour mieux répondre aux attentes des clientèles (produits 2-3-4 jours).
- une volonté de travailler sur la labellisation « accueil vélo ».

Points de Vigilance :

- la mise en tourisme de l'itinéraire : une histoire qui reste à imaginer !
- l'hétérogénéité des aménagements / équipements le long de l'itinéraire.
- point de vigilance : la pérennité du partenariat.

Note : 17,7

Chemin de Régordane

Points forts :

- une démarche en reconstruction ; avec une approche volontaire et dynamique ; une stratégie légitimée par un solide partenariat.
- une solution trouvée pour le portage de l'animation (au regard des difficultés financières de l'association à l'origine du projet) ; animation portée par Gard Tourisme (ADRT du Gard) ; connexion indispensable avec les structures idoines en Lozère et Haute Loire.
- une volonté originale de valoriser le chemin : mise en tourisme autour du « récit ».
- une forte volonté d'associer les habitants et les différents acteurs territoriaux.

Points de vigilance :

- une maturité technique à finaliser :
 - la mise en tourisme autour du « récit » : une approche originale mais quelles démarches concrètes sur le terrain ?
 - pas de connaissance précise des clientèles. Une étude va être engagée à cet effet.
 - pas de dossiers d'équipements et/ou d'aménagements sur la partie nord de l'itinéraire (Haute Loire).
 - des services peu développés.

Note : 13,5

Stevenson

Points forts :

- un itinéraire de notoriété, reconnu « Itinéraire Culturel Européen ».
- un travail intéressant et opportun en matière d'animation des prestataires.
- une approche culturelle bien travaillée et bien appropriée tout au long de l'itinéraire.
- un modèle économique qui intègre une part notable de participations financières privées.
- un impact économique sur les territoires traversés évalué à 3-4 M€ par an.
- une volonté de travailler sur l'accueil de personnes en situation de handicap (PSH) ; une phase-test sera engagée en 2017.
- un volet « environnement / développement durable » bien pris en compte (observatoire).

Points de vigilance :

- une clientèle recensée assez âgée (≈ 60 ans).
- la nécessité de diversifier l'offre : VTT, trail notamment.
- la nécessité d'intégrer une approche plus affirmée, plus ambitieuse en matière de promotion et de commercialisation (élaboration d'une offre de produits packagés).
- une participation insuffisante au projet des collectivités locales traversées, notamment pour améliorer les équipements publics qui relèvent de leur compétence.

Note : 14,4

Avis favorable sous 2 conditions :

- 1- la mise en place d'une dynamique plus offensive en matière de promotion et de commercialisation (notamment par l'élaboration de produits complets, packagés).

2- la mise en place d'une animation ciblée pour mieux intégrer les collectivités locales traversées au projet.

Via Arverna

Points forts :

- engagement d'une dynamique partenariale, avec une feuille de route partagée.
- une dynamique ambitieuse en matière de promotion et de communication.

Points de Vigilance :

- la démarche présentée s'inscrit plus dans la construction progressive d'une stratégie, que dans la réalisation d'un plan d'actions arrêté :
 - absence de véritable diagnostic.
 - si le partenariat se stabilise progressivement grâce à la réunion de groupes de travail organisés depuis plus d'un an dans le cadre de la préparation de la candidature, la configuration en comité d'itinéraire n'est pas encore aboutie.
 - des projets d'aménagement ne s'inscrivant pas tout à fait en cohérence avec la dynamique engagée (opportunité financière).
 - stratégie inspirée de la démarche mise en œuvre au niveau de la GTMC (tronçon-produits, gouvernance) mais moins ancrée dans la réponse à un diagnostic propre.

Note : 12

Avis favorable assorti de deux conditions :

- le dossier sera programmé dans un 1er temps sur une période de 2 ans. La programmation de la 3ème année sera conditionnée aux résultats enregistrés durant les 2 premières années (maturité technique) :
 - actions conduites : diagnostics, positionnement marketing et stratégie arrêtée en matière de promotion – communication, événementiels.
 - animation.
 - gouvernance.
- La halte de Rocamadour sera financée sur la base d'un coût total éligible de 50% du coût total présenté car l'équipement présenté est une adaptation d'un équipement Grand Site à la Via Arverna.

Les dossiers relevant de ces 4 candidatures vont maintenant être instruits par les différents services du partenariat Massif central et seront présentés à la prochaine programmation.

Epidor

Avis négatif pour le projet visant la vallée de la Dordogne

Le partenariat paraît insuffisant pour mettre en place une démarche ambitieuse et pérenne.

Madame Delcouderc-Juillard rappelle le grand intérêt de ce projet pour plusieurs territoires.

M. le Préfet regrette que le porteur de projet n'ait pas sollicité l'ensemble des partenaires et propose au Commissariat de mettre en place une réunion pour que les porteurs soient en capacité de déposer un dossier conforme pour 2018.

Madame Delcouderc Juillard va faire le nécessaire auprès des collectivités.

Reprogrammations/déprogrammation :

D189a : TEMOIN : accueillir et Transmettre en Milieu rural : Ouvrir vers des Initiatives Novatrices

Mme Maillols interroge le comité sur la plus-value de ce type de dossier

Bertrand Cazal du CGET indique que 30% des actifs agricoles vont partir à la retraite d'ici 2020 et qu'il est important de mener une réflexion qui permettra de lever les freins à la reprise des exploitations : au niveau des cédants mais également au niveau de l'accompagnement des repreneurs ; de nouvelles modalités de transmission et des montages fiscaux et financiers novateurs sont à inventer.

Sylvain Mathieu indique la nécessaire prospective sur les reprises agri-rurales afin d'aller chercher de nouveaux jeunes actifs.

Mme Maillols conclut sur la nécessité de trouver de nouveaux outils et de voir si cette réflexion ne devrait pas être menée en inter-massifs.

Nicolas Bernard de la DRAAF ajoute qu'il s'agit d'un outil de prospective, en lien avec ce qui existe.

Mme Gomez fait savoir que les autres massifs sont intéressés par les résultats et que ces travaux feront l'objet d'une large diffusion.

Dossiers en cours d'instruction :

Voir le PPT

Madame Maillols précise sa volonté de disposer d'un temps d'échange entre les services de l'Etat et le GIP et les régions pour caler les interventions de chacun sur les dossiers à venir. Elle indique qu'il est reproché aux régions depuis 2 ans de ne pas être assez pro actives sur le financement des projets. La mise en place de cette instance de discussion entre les régions, le GIP et l'Etat pour harmoniser les interventions de chacun est de nature à faciliter le financement des dossiers.

Madame Roussat représentant les élus de l'Allier s'interroge sur le calendrier de ces réunions proposées 3 semaines avant un comité de programmation et qui sont ressenties comme une pré-programmation des projets sans les départements signataires de la convention de massif.

Elles doivent être dé-corrélées du calendrier de programmation (CERMAC/COFIMAC) afin de ne pas introduire d'ambiguïté.

Monsieur le Préfet rappelle la nécessité de préciser l'objet de la réunion afin que certains signataires ne se sentent pas exclus du processus.

Madame Maillols précise qu'il s'agit de réunions de travail afin de caler le financement des projets en cours de montage et pour lesquels il est nécessaire de mettre en place, en amont, une coordination entre l'Etat, les régions et le GIP afin de favoriser les complémentarités et la cohérence.

Ces réunions permettront aux régions de répondre à leurs engagements financiers ; elle rappelle que si ce type de rencontres avait eu lieu en amont de l'AAP centre bourg, les régions auraient participé, même si, rajoute-t-elle, elles ont finalement pu intervenir de façon tout à fait complémentaire.

Ces réunions sont une instance de dialogue pour harmoniser les politiques et mettre de l'huile dans les rouages, hors du cursus de la programmation.

Monsieur le préfet résume la demande, il s'agit de réunion de travail en amont de la programmation entre l'Etat, le GIP et les 4 régions pour tenter d'harmoniser les politiques de chacun avec celles du massif et ainsi d'être plus efficace sur le financement des projets.

Cette démarche pourrait être présentée lors d'un prochain comité de programmation pour être complètement transparente.

Mme Gomez propose que ces réunions soient thématiques sur le modèle de celle qui a été organisée sur l'agriculture.

Mme Maillols valide cette proposition.

3 dossiers sur la mobilité étant en cours, une réunion pourrait être organisée rapidement sur ce thème..

Projets en cours :

Voir le PPT

Point d'actualité :

- modification du règlement intérieur du GIP

Le GIP demande la validation du comité de programmation pour la modification du règlement intérieur :

- porter, pour les dossiers sollicitant du FEDER, le délai de transmission des délibérations des cofinanceurs suite au comité de programmation à 3 mois.
- faire figurer à l'ordre du jour du comité de programmation les dossiers dont l'instruction et le plan de financement sont finalisés lors du Comité technique des financeurs précédant d'au moins trois semaines le comité de programmation

Accord du comité de programmation.

- retour sur les suites de la réunion agriculture du 27 juin

Un binôme région Nouvelle Aquitaine (chef de file agriculture pour les 4 régions) et pôle montagne Massif central de la Draaf animera et pilotera la mise en place d'une méthodologie pour les projets agriculture.

M. le Préfet propose de valider la démarche conduite dans le cadre de la réunion agriculture qui instaure des réunions techniques entre la DRAAF et les services des Conseils régionaux pour caler les interventions de chacun. Cette démarche sera présentée en comité de massif.

Sylvain Mathieu indique que ce travail en amont permettra de faciliter le travail des régions pour savoir qui va sur quoi et ne pas avoir besoin de réexpliquer à chaque dossier.

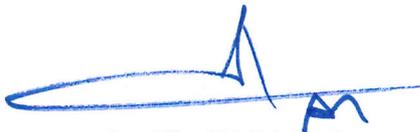
- information sur le comité de massif

La date du 27 novembre a été positionnée dans l'agenda des Préfets pour l'installation du comité de massif.

Il n'est pas possible de faire un « save the date », le comité de massif étant entièrement renouvelé, mais il est demandé que chacun puisse faire passer l'information dans sa structure.

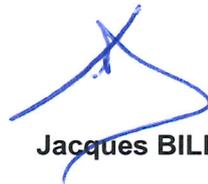
Post réunion : La date du 27/11 n'est finalement pas retenue.

Pour la Présidente du GIP Massif central,
La Vice-Présidente du Conseil régional
d'Occitanie,
1^{ère} Vice –Présidente du GIP Massif central,



Aurélie MAILLOLS

Pour le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-
Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,
Le Préfet du Puy-de-Dôme,



Jacques BILLANT

1 6 NOV. 2017

